



Info-Alerte n° 2276 du 16 décembre 2020

# La bonne nouvelle de COFIM FINANCE INTERNATIONALE

Vous trouvez dans votre boîte aux lettres un courrier expédié de Suisse et comportant un document à l'en-tête COFIM FINANCE INTERNATIONALE.

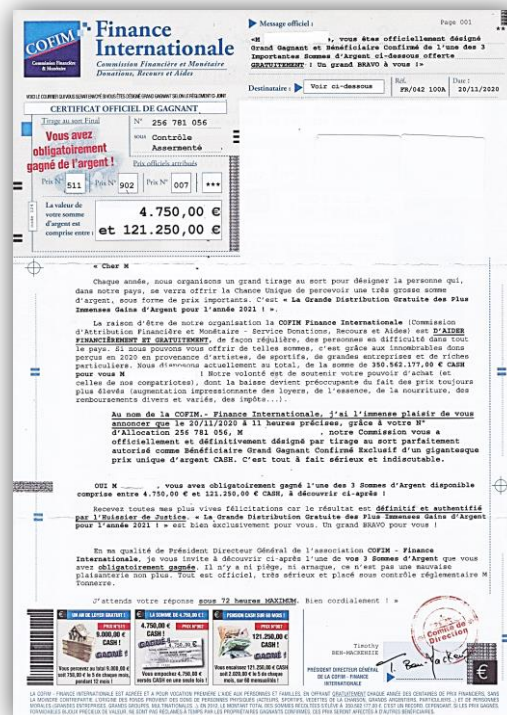
Chouette! Vous êtes sélectionné pour être bénéficiaire de « la grande distribution gratuite des plus immenses gains d'argent pour l'année 2021 ».

**COFIM FINANCE INTERNATIONALE** vous rappelle ses missions :  
« La raison d'être de notre organisation est d'aider financièrement et gratuitement des personnes en difficulté dans tout le pays. Si nous pouvons vous offrir de telles sommes c'est grâce aux innombrables dons en provenance d'artistes, de sportifs, de grandes entreprises et de riches particuliers ».

A titre indicatif la somme qui va vous être remise est comprise entre 4.750 € et 121.250 €!

Mais, vous devez préalablement retourner à **GMFA (en Allemagne)** un document de confirmation accompagné d'un chèque de 30 € libellé à l'ordre de **BMC**, au titre des « importants frais administratifs d'envoi ».

En fait, c'est vous qui alimentez les gains d'argent de cette obscure officine, et vous ne verrez jamais les aides financières promises.



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org  
SIRET : 503 805 657 00049  
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.  
Directeur de la publication :  
**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)